



European Raelian Movement

7 Leonard Street, London EC2 A4AQ, U.K.

Belgique francophone

- ERM, SIC Cambrésy C. - BP 034 - 4000 Liège, BELGIUM -

belgique@rael.org - Tel: 0498/088 321

www.rael.org www.rael-perspectives.org

06/10/08 session sur l'intolérance

Monsieur le président, chers membres de la commission,

Je suis ERIC Remacle représentant du mouvement raëlien européen religion athée basée sur la non violence, la science et les droits de l'homme. Je souhaite vous faire partager nos inquiétudes par rapport à 3 pays européens ou notre religion minoritaire subit des situations d'intolérance de la part des gouvernements mêmes.

Ces 3 gouvernements sont la Belgique, la France et la Suisse et je m'adresse à eux pour que cesse l'intolérance et qu'ensemble nous puissions trouver une meilleure façon de promouvoir la tolérance envers les minorités philosophiques.

Que pouvons nous faire par exemple pour qu'en **Belgique** cessent les habitudes d'intolérances des fonctionnaires communaux et régionaux ?

En effet nous avons en 2008 fait par voie écrite des demandes de locations de salles publiques à 50 communes de Belgique, aucune n'a été acceptée, pas une. Lorsque nous faisons exactement la même demande pour la même période mais sous un autre nom il est étonnant de constater que nous obtenons 32% d'acceptation.. C'est une intolérance flagrante de la part de l'état. Nous avons ici un dossier qui le montre. Pourquoi sommes nous discriminés ? Parce que nous apparaissions sur la tristement célèbre liste noire des « sectes » qui bien que n'ayant aucune valeur juridique est utilisée par les fonctionnaires de l'état pour discriminer ceux qui sont sur cette liste.

En effet la ville de Hasselt ainsi que la police de Hasselt dans ce document écrit que nous tenons à votre disposition refuse de nous accorder un stand dans la rue parce que nous sommes raëliens, c'est écrit et c'est encore de l'intolérance. La région wallonne à travers un de ses députés provinciaux Mr Trussart fait annuler une de nos participations à un événement annuel public alors que nous y étions inscrits officiellement, nous tenons ici la lettre qui motive le refus : nous sommes sur la liste des sectes.. Voilà encore un exemple d'intolérance flagrant de la part d'un haut fonctionnaire de l'état. L'année passée nous vous avons aussi parlé des autorités de la commune de Waterloo qui se sont vanté de nous faire interdire leurs salles parce que nous sommes raëliens. Il faut que l'état belge montre l'exemple de la tolérance et non son contraire !

Comment faire également en **France** maintenant pour que cessent aussi les actes d'intolérances des fonctionnaires de l'état ?

Dans le cas d'une affaire de garde d'enfant, une de nos membres a subi des actes d'intolérances graves de la part des fonctionnaires français. Son appartenance à notre minorité religieuse a été utilisée par les fonctionnaires de justice français pour justifier de nombreuses insultes, harcèlements, agressions verbales et humiliations de ses enfants, de la part de professionnels de la santé et de la police.

A Lyon l'adjointe du maire Lyon, madame Ancel refuse aux raéliens la participation à un forum organisé par la ville parce qu'ils sont raéliens. Ce forum porte le nom de « dialogues en humanité ». On voit ici le paradoxe incroyable ou on promeut officiellement la tolérance mais on fait tout le contraire dans les actes, nous tenons à votre disposition le courrier injurieux et intolérant de ce fonctionnaire français. Se sentant profondément insultés les raéliens lyonnais ont adressé d'autres demandes mettant en avant les mêmes valeurs sans citer le Mouvement Raélien en référence. Et surprise, ce sont des réponses des plus courtoises qui sont reçues.

Si cela était arrivé avec des juifs, des chrétiens ou des musulmans, les propos et actes de ce fonctionnaire ne seraient ils pas immédiatement condamnés ?

A Paris, lors d'une manifestation en septembre contre l'homophobie la police française a interdit aux raéliens de s'exprimer alors que tous les autres groupes avaient la liberté de le faire et n'ont pas été inquiétés. Ceux ci ont été encerclés comme des parias et ont du rester bloqués. Ceci est encore une preuve que l'intolérance à notre égard est distillée au plus haut niveau de l'état français.

Enfin comment faire **en Suisse** pour que cessent aussi les actes d'intolérances à notre égard de la part des institutions suisses ?

A Lausanne lors de la Gay-pride où nous manifestons notre soutien à la cause homosexuelle un groupe de Raéliens a également été encerclé par la police Suisse et empêché de participer au cortège public. On retrouve ici le même acte d'intolérance qu'en France.

A Neuchâtel la direction de la police refuse, au mépris des lois sur la tolérance, le droit aux Raéliens d'afficher par le biais de la société d'affichage sur sa commune. Nos différents recours ont été rejetés, notamment par le Tribunal fédéral. L'affaire est actuellement en Cours Européenne des Droits de l'Homme.

Plus grave les autorités suisses refusent une demande d'autorisation de séjour de courte durée en faveur de Raël, fondateur et leader spirituel du Mouvement Raélien, ressortissant français et faisant donc parti intégrante de l'Union européenne.

Selon les autorités, la raison du refus est le risque de troubler l'ordre public par ses idées, ses écrits et sa présence, en tant que leader spirituel du Mouvement Raélien. Un permis de séjour n'est généralement refusé à un ressortissant français, qu'en cas de casier judiciaire lourd. Le leader spirituel du Mouvement Raélien a bien sur des casiers judiciaires parfaitement vierges et en 20 ans de courts séjours en Suisse, Raël n'a jamais troublé l'ordre établi.

En conclusion, nous notons que ces 3 gouvernements justifient leurs actes d'intolérances sur base de présomptions de culpabilité à notre égard. Ils ne font d'ailleurs rien pour tempérer les nombreux actes de diffamation des médias à notre égard ce qui augmente l'incitation à la haine et à l'intolérance dans la population.

Ces 3 Etat démocratiques ne devraient il pas se montrer intransigeants envers les personnes qui incitent à l'intolérance de ses citoyens, et d'autant plus quand il s'agit de leurs propres fonctionnaires ?

Ne devraient-ils pas se recentrer sur les valeurs démocratiques, comme la présomption d'innocence et l'égalité pour tous et cesser immédiatement ces actes d'intolérances pour à la place renforcer l'éducation à la tolérance envers les minorités comme la nôtre ?